Assérac

Batz-sur-Mer

Camoël

Férel

Guérande

Herbignac

La Baule-Escoublac

La Turballe

Le Croisic

Le Pouliguen

Mesquer

Pénestin

Piriac-sur-Mer

Saint-Lyphard

Saint-Molf

L'énergie pour bâtir ensemble.
Cap Atlantique
Communauté d'agglomération

Pourquoi jeter quand on peut recycler ?

Mise à jour 2015

Nos déchets
Mode d'emploi

Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande - Atlantique

Bravo !

Depuis 2010, les efforts de tri ont porté leurs fruits :

+5,10 % d'emballages (métalliques, cartonnettes, plastiques) collectés.

-8,2 % d'ordures ménagères traitées.

+1,43 % de papiers collectés

+9,96 % de verre collectés

Le recyclage a permis d'économiser en 2014 :

3 835 tonnes de **CO_2**, soit l'équivalent de l'émission annuelle de CO_2 par 2 283 habitants.

48 003 MWh d'**énergie**, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 4 661 habitants.

169 529 m^3 d'**eau**, soit la consommation annuelle de 3 082 habitants.

Grâce à vous, aux orientations volontaristes de la politique déchets menées par Cap Atlantique et en cohérence avec les objectifs de la loi Grenelle :

- la part de l'**enfouissement** des déchets est passée de **33** à **20 %** de déchets enfouis, entre 2010 et 2014 ;
- de **nouvelles filières de valorisation** ont été développées (mobilier, carton) et améliorées (déchets dangereux, bois) ;
- engagé depuis 2003 pour **réduire progressivement les écarts d'imposition entre les contribuables,** le processus d'harmonisation du taux de TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) a abouti en 2015 à **un taux unique de 7,85 %**.
- Cap Atlantique a investi **17,1 M€** entre 2003 et 2014, dont **3,2 M€** pour la nouvelle **station de transfert des déchets ménagers,** mise en service en décembre 2014. Plus de **33 000** tonnes de déchets par an y sont ainsi dirigées vers les filières de recyclage ou traitement. Voir pages 14-15.

Sommaire

"Nos déchets mode d'emploi"

Les ordures ménagères 3
Les emballages légers 4
Le verre 6
Les papiers 7
Le carton 8
Les déchetteries 9
Le mobilier usagé 12
Le circuit de vie des déchets ... 14
Les encombrants 16
Les déchets végétaux 18
Le compostage 20
Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques ... 22
Les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux 24
Les autres déchets 26

La nouvelle station de transfert des déchets ménagers de Villejames Guérande.

Pour en savoir plus, consultez le règlement de collecte en porte-à-porte des déchets ménagers et assimilés consultable sur www.cap-atlantique.fr

TRIER c'est BIEN
Bien trier, c'est MIEUX...

Comment sont collectées mes ordures ménagères ?

Les ordures ménagères sur le territoire de Cap Atlantique sont collectées en porte à porte grâce à des bacs à ordures ménagères. Pensez aussi aux plus de 120 conteneurs d'apport volontaire, très pratiques, mis à votre disposition par la Communauté d'agglomération.

Enfermez vos ordures ménagères dans des **sacs-poubelles** : votre bac restera propre !

Bacs ordures ménagères

Pas de collecte les 25 décembre et 1er janvier

Présentez votre bac **poignées tournées vers la route** la veille au soir du jour de collecte. Après la collecte, **ne laissez pas votre bac sur la voie publique.**

Les ORDURES MÉNAGÈRES,
ce sont tous les déchets non recyclables, restant après tri sélectif et dépôt en déchetterie.

Le bon réflexe en fin de séjour :

Conteneurs ordures ménagères

Localisez leurs emplacements sur **www.cap-atlantique.fr**

Les interdits

- **Gravats, végétaux,**
- **déchets dangereux ;**
- **déchets d'activités de soins à risques infectieux ;**
- **papiers, verre, emballages légers ;**
- **carton.**

Les ordures ménagères en chiffres

- En 2014, **25 755** tonnes d'ordures ménagères ont été collectées sur le territoire de Cap Atlantique, (**357** kg par habitant/an en moyenne) soit une baisse de **8,2** % depuis 2010. Bravo !
- La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2014 représente **11,4 M€** pour Cap Atlantique.

La TEOM finance la collecte, le transfert, le tri, le transport et le traitement de l'ensemble des déchets.

Comment trier mes emballages légers ?

En plus de la collecte des sacs jaunes pour les emballages plastiques, métalliques, cartonnettes en porte à porte, Cap Atlantique met à votre disposition plus de 240 conteneurs en apport volontaire.

Jetez les bouteilles et les flacons en plastique **vidés** de leur contenu avec leurs **bouchons**. C'est plus simple, plus propre et plus pratique !

Inutile de laver vos emballages avant de les jeter ; bien les vider suffit amplement !

EMBALLAGES EN PLASTIQUE

- Flacons de produits ménagers,
- bouteilles d'huile, d'eau, de jus de fruits, sodas…

Vous pouvez aplatir les bouteilles en plastique

EMBALLAGES MÉTALLIQUES

- Boîtes de conserve,
- canettes,
- aérosols,
- bidons aluminium,
- barquettes aluminium,
- couvercles de 6 cm minimum.

Les interdits

- **Pots, films, sacs et barquettes en plastique,**
- **polystyrène,**
- **textiles sanitaires,**
- **carton,**
- **papiers**
- **verre.**

Le saviez-vous ?

- **1 Français sur 2 trie déjà ses emballages. Et vous ?**
- **Grâce à vos efforts constants de tri,** en 2014 sur le territoire de Cap Atlantique, **1 811** tonnes d'emballages ont été collectées. Soit **5,10** % d'augmentation par rapport à 2010. Bravo !
- **A l'achat, un rouleau de 25 sacs jaunes coûte 1,29 € TTC à Cap Atlantique.**

ECO EMBALLAGES

Eco Emballages, éco-organisme agréé par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, pour le tri des emballages, apporte une assistance technique et financière aux établissements publics tels que Cap Atlantique.

Où se procurer les sacs jaunes ?

- Aux accueils Cap Atlantique de La Baule et Herbignac ;
- dans les 9 déchetteries intercommunales ;
- aux accueils des 15 mairies du Territoire.

Sacs jaunes

Les sacs jaunes, mis gratuitement à votre disposition, sont exclusivement réservés au tri des emballages et rien que les emballages !

CARTONNETTES

BRIQUES ALIMENTAIRES

Conteneurs à bandeau jaune

Localisez leurs emplacements sur **www.cap-atlantique.fr**

Un doute ? Demandez conseil ou jetez dans la poubelle habituelle

Les dépôts sauvages sont interdits,
y compris au pied des conteneurs, des bacs individuels, devant les déchetteries ou alentours, **et pénalement répréhensibles** selon les articles R632-1 et R635-8 du Code Pénal (amendes jusqu'à 1 500 €).

Valorisation *collecte Cap Atlantique 2014*

- **492** tonnes de bouteilles et flacons = **665 369** pulls polaires + **929** km de tuyau
- **127** tonnes d'acier = **182** voitures
- **3** tonnes d'aluminium = **967** vélos
- **545** tonnes de cartonnettes = **8 992 500** boîtes à œufs
- **98** tonnes de briques alimentaires = **2 842 000** paquets de 10 mouchoirs

Où déposer mes récipients en verre ?

Le verre est 100 % recyclable et à l'infini. Pour participer à la collecte du verre (uniquement en apport volontaire) Cap Atlantique met à votre disposition près de 400 conteneurs.

Pensez à enlever les bouchons et les couvercles !

- **Bouteilles vides**

- **Bocaux en verre vides**

Inutile de laver vos récipients avant de les jeter. Bien les vider suffit amplement !

Conteneurs à bandeau vert

Localisez leurs emplacements sur **www.cap-atlantique.fr**

Pour la tranquillité de tous, pas de dépôt de verre entre 20 h et 8 h.

Les interdits

- Pots de fleurs,
- ampoules,
- bouchons et couverclés,
- vaisselle, faïence, porcelaine,
- miroirs,
- vitres.

Le saviez-vous ?

▶ Plus de la moitié des bouteilles que vous achetez est fabriquée avec du verre recyclé.

Valorisation *collecte Cap Atlantique 2014*

▶ **5 269** tonnes de verre = **11 708 889** nouvelles bouteilles de 75 cl.

Que faire de mes papiers ?

Le papier est entièrement recyclable, et supporte jusqu'à 5 cycles de recyclage. Trier vos papiers est un geste simple grâce aux sacs bleus en collecte en porte à porte. En complément, vous disposez aussi de 215 conteneurs d'apport volontaire.

Pensez à enlever les films plastiques !

Inutile de froisser ou déchirer les papiers !

- **Publicités, prospectus, journaux**
- **Courriers, lettres, enveloppes…**

- **Catalogues, annuaires, magazines**
- **Livres, feuilles et papier broyé**

Où se procurer les sacs bleus ?

- Aux accueils Cap Atlantique de La Baule et Herbignac.
- dans les 9 déchetteries intercommunales ;
- aux accueils des 15 mairies du Territoire.

Sacs bleus

Conteneurs à bandeau bleu

Localisez leurs emplacements sur **www.cap-atlantique.fr**

Plus d'infos sur le tri des papiers : **www.ecofolio.fr**

ecofolio

NON à la publicité et aux journaux d'annonces
STOP PUB
Réduisons vite nos déchets !
OUI à l'info des collectivités
Merci

Pour réduire les quantités de papier à trier, pensez STOP PUB !

Les interdits

- **Articles d'hygiène,**
- **papiers salis ou gras,**
- **films en plastiques,**
- **mouchoirs, essuie-tout…,**
- **papiers photos,**
- **papiers peints.**

Le saviez-vous ?

▶ **Les papiers récupérés sur le territoire de Cap Atlantique servent notamment à fabriquer des boîtes à œufs. Etonnant non ?**

Valorisation *collecte Cap Atlantique 2014*

▶ **2 645 tonnes de papier = 21 563 850 boîtes à œufs.**

Où déposer mes cartons ?

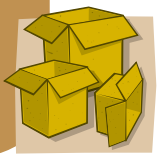

Les cartons non triés sont incinérés ou enfouis comme des ordures ménagères. Ils ne sont pas recyclés et sont donc facturés à la collectivité au tarif fort "ordures ménagères". Limitez le gaspillage de matières et d'énergie en participant au recyclage des cartons. En complément des 9 déchetteries, 26 conteneurs sont déjà à votre disposition !

Cartons pliés, non souillés, sans polystyrène, ni film

Déchetteries

- **Cartons**

Cartons bruns, grands cartons ondulés, cartons de déménagement

Les dépôts sauvages sont interdits,

y compris au pied des conteneurs, des bacs individuels, devant les déchetteries ou alentours, **et pénalement répréhensibles** selon les articles R632-1 et R635-8 du Code Pénal (amendes jusqu'à 1 500 €).

Conteneurs à cartons

Localisez leurs emplacements sur **www.cap-atlantique.fr**

Les interdits

- Cageots,
- caisses et films plastiques,
- ordures ménagères,
- polystyrène,
- cartonnettes,
- gravats,
- verre,
- papiers.

Le saviez-vous ?

▶ Le recyclage d'une tonne de carton permet d'épargner **2,5** tonnes de bois et d'éviter le rejet de **2,5** tonnes de CO_2.

Valorisation *collecte Cap Atlantique 2014*

▶ **1 240** tonnes de carton = **5 114 175** boîtes à chaussures.

9 déchetteries accessibles à tous

Où et quand ?

Fermées les jours fériés et en cas de fortes intempéries

Communes	Coordonnées	Jours et horaires d'ouverture
LE POULIGUEN	Route de la Minoterie 02 40 62 27 82	**Du lundi au samedi :** 9 h à 12 h et 14 h 30 à 18h **Le dimanche, uniquement en haute saison :** 14 h 30 à 17 h 30
LA BAULE	Route du Rocher 02 40 60 85 66	**Du lundi au samedi :** 9 h à 12 h et 14 h 30 à 18 h
GUÉRANDE	Parc d'Activités de Villejames 02 40 15 68 97	**Du lundi au samedi :** 9 h à 12 h et 14 h 30 à 18 h
HERBIGNAC	Pompas 02 40 91 36 06	**Lundi et mercredi :** 8 h à 12 h **Samedi :** 9 h à 12 h et 14 h à 18 h
HERBIGNAC	Kéraline 02 40 19 90 70	**Du lundi au samedi :** 9 h à 12 h et 14 h à 18 h
PÉNESTIN	Les Barges 02 99 90 46 10	**Du lundi au samedi :** 9 h à 12 h et 14 h à 18 h
PIRIAC-SUR-MER	L'Arche Chaussin 02 40 23 60 09	**Du lundi au samedi :** 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

Communes	Coordonnées	Du 15/09 au 15/06	Du 16/06 au 14/09
BATZ-SUR-MER	Route du Croisic 02 40 23 87 76	**Du lundi au samedi :** 9 h à 12 h	**Du lundi au samedi :** 9 h à 12 h 14 h 30 à 18 h
LE CROISIC	8, chemin du Pré du Pas 02 40 23 28 78	**Du lundi au samedi :** 14 h 30 à 18 h	**Du lundi au samedi :** 9 h à 12 h 14 h 30 à 18 h

Haute saison pour Le Pouliguen :

2015 : 30 mars au 25 octobre inclus
2016 : du 4 avril au 30 octobre inclus

Retrouvez les horaires des déchetteries à partir de 2017 sur www.cap-atlantique.fr

Merci d'arriver au plus tard 15 minutes avant la fermeture !

Quoi déposer dans les déchetteries ?

Les 9 déchetteries de Cap Atlantique acceptent les mêmes types de matériaux :

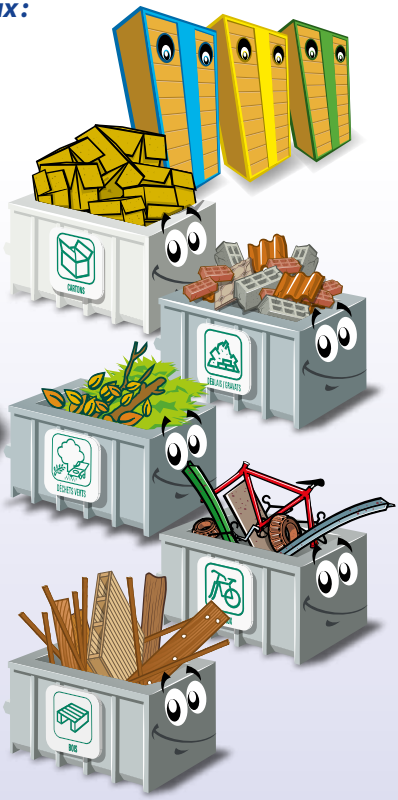

- **Emballages plastiques et métalliques, verre et papiers** voir pages 4 à 7.
- **Cartons** voir page 8.
- **Déblais et gravats**
- **Déchets verts (bois et végétaux)** (tontes, produits d'élagage, branches d'un diamètre inférieur à 15 cm…) voir pages 18 et 19.
- **Métaux et ferrailles**
- **Bois**
- **Tout venant, encombrants**

matériaux non recyclés, enfouis sur le site de Kéraline à Herbignac

Les interdits

- **Amiante, produits toxiques et huiles issus de l'activité professionnelle,**
- **souches d'arbres**
- **fusées de détresse**
- **médicaments**
- **bouteilles de gaz**
- **extincteurs**

Les déchetteries en chiffres

- En 2014, plus de **53 165** tonnes de déchets ont été recueillies (env. **730** kg/habitant) dans les déchetteries de Cap Atlantique.
- L'essentiel de la collecte est composé de **16 670** tonnes de gravats, **19 000** tonnes de déchets verts, **1 640** tonnes de ferrailles et **988** tonnes de cartons.

Uniquement pour les particuliers

aux professionnels

- **Batteries, piles et accumulateurs**
- **Déchets ménagers spéciaux** (peintures, solvants, produits d'entretien, désherbants, pesticides…)
- **D3E** - Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques : voir pages 22 et 23.
- **Huiles de vidange et de fritures**
- **Pneumatiques sans jante** véhicule léger uniquement
- **Textiles** voir pages 26.
- **Meubles usagés** NOUVEAU (meubles, matelas, …) : voir pages 12 et 13.

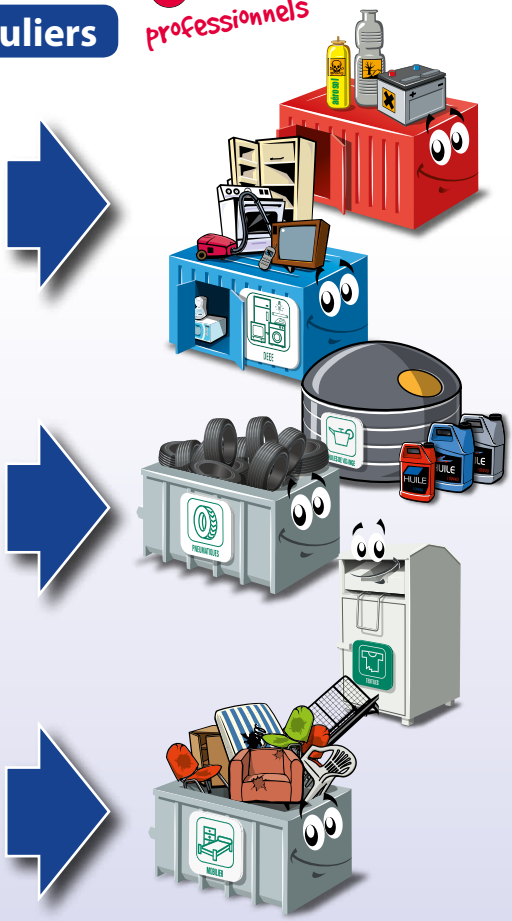

Uniquement à la déchetterie du Pouliguen

- **Amiante - plaques fibro-ciment** pour les particuliers et sur présentation d'un justificatif de domicile. Payant au-dessus de 10 m².

La récupération et les dépôts sauvages sont interdits,

y compris au pied des conteneurs, des bacs individuels, devant les déchetteries ou alentours, **et pénalement répréhensibles** selon les articles R632-1 et R635-8 du Code Pénal (amendes jusqu'à 1 500 €).

Conditions d'accès aux déchetteries

- L'accès est gratuit pour les particuliers.
- L'accès est interdit aux véhicules dont le poids en charge est supérieur à 3,5 tonnes.
- L'accès aux professionnels est autorisé sous conditions indiquées dans le règlement intérieur des déchetteries disponible sur www.cap-atlantique.fr. La pesée s'effectue par pont-bascule sur les sites de Keraline à Herbignac et Piriac-sur-Mer.

Que faire de mes meubles usagés ?

NOUVEAU

Dans le cadre du Programme Éco-mobilier, Cap Atlantique met en place de nouvelles actions de collecte pour favoriser le recyclage des meubles usagés.

Tous les meubles ou parties de meubles des particuliers peuvent être déposés, quels que soient le type, le matériau et l'état.

- **Chaises**

- **Sièges et canapés**

- **Placards**

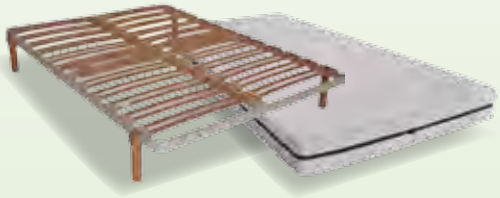

- **Matelas et sommiers**

Les interdits

- **Objets de décoration,**
- **produits assimilés textile,**
- **menuiseries,**
- **revêtements,**
- **sanitaires,**
- **D3E (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques),**
- **objets de loisir,**
- **autres équipements d'extérieur,**
- **mobilier à usage professionnel**

Le saviez-vous ?

- On estime qu'environ **1,7 million** de tonnes de produits mobiliers sont mises au rebut en France, soit environ **26 kg** par habitant.
- Les meubles qui ne peuvent pas être recyclés ou réutilisés font l'objet d'une valorisation énergétique.

éco-mobilier
LES MEUBLES ONT UN NOUVEL AVENIR
ÉCO-ORGANISME AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE

Financé par l'éco-participation sur les meubles neufs et agréé par le Ministère de l'Écologie, le Programme Éco-mobilier réunit les distributeurs et les fabricants français de mobilier, les collectivités locales et les acteurs de l'économie sociale et solidaire, ainsi que les industriels de la collecte et du recyclage.

- **Mobilier de jardin**

- **Meubles**

- **en déchetteries équipées d'une benne Mobilier :** déjà disponible à Piriac-sur-Mer et au Pouliguen. Prochainement sur les autres déchetteries.

Pensez aussi :

- **au don à des associations** de l'économie sociale et solidaire pour les meubles **en état d'usage.**
- **à la reprise à la livraison ou en magasins par les distributeurs et les installateurs volontaires ;**

Trouvez le point de collecte le plus proche de chez vous :
www.eco-mobilier.fr

Valorisation

- Les meubles usagés sont recyclés. C'est une économie de ressources car la majorité des meubles est composée de bois, de métaux et de mousses qui peuvent être recyclés.
- Le Programme Éco-mobilier a pour objectif de passer d'ici 2017, de 45 % à **80 %** de meubles recyclés, réutilisés et valorisés.

Circuit de vie des déchets

sur le territoire de Cap Atlantique

Ordures ménagères

Emballages légers

Papiers journaux

V

❶ COLLECTE

	Ordures ménagères	Emballages légers	Papiers journaux	V
en porte à porte	1 à 3 fois /sem	1 fois /sem à 1 fois /2 sem	1 fois /2 sem	
en apport volontaire				
en déchetterie				

❷ TRANSFERT

Station de transfert des déchets - Villejames - Guérande

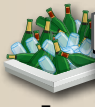

Fosse

Pénestin, Pi

❸ TRAITEMENT VALORISATION

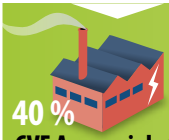

40 %

CVE Arc en ciel - Couëron

Centre de Valorisation Énergétique

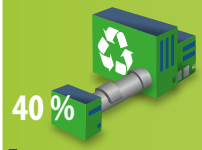

40 %

Eco-centre - Arthon en Retz

Tri Mécano Biologique

20 %

ISDND Séché - Changé (53)

Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux

Centre de tri SITA - Vannes

Aluminium : **Regeal Affimet**
Compiègne (60)
Acier : **ArcelorMittal**
Basse-Indre (44)
Plastique : **Valorplast**
Cartonnettes : **Celluloses de la Loire** - Allaire (56)

Celluloses de la Loire
Allaire (56)

Saint
Samin - Chat
ou Rozet-S
G
Andrézieux

❹ RETOUR SUR LE MARCHÉ DES M

erre

Ferraille, carton, DEEE*, DDS, bois...**

*Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

**Déchets Diffus Spécifiques (susceptibles de contenir un ou plusieurs produits chimiques pouvant présenter un risque significatif pour la santé et/ou l'environnement)

Déchets verts

Meubles usagés

Encombrants

1 fois /2 sem

La Baule uniquement

2 à 5 fois /an

Station de broyage
Livery - Guérande

Le Pouliguen - Piriac-sur-Mer
Prochainement
sur les autres déchetteries

s à verre

iriac, Herbignac

-Gobain
teaubernard (16)
aint-Albin (02)
uérin
-Bouthéon(42)

Cartons : **Celluloses de la Loire** - Allaire (56)
Bois : **Charier DV** - Nivillac (56)
Ferraille : **Bartin** - Guérande
DEEE* : **Ecosystèmes**
DDS** : **EcoDDS**

Plateformes de compostage
La Baule-Escoublac,
Livery - Guérande

Plateformes de broyage
Pénestin, Piriac,
Kéraline - Herbignac

Centre de tri Véolia Propreté - Couëron

Rembourrés : **CVE Arc en Ciel**
Couëron
Bois : **Fers** - Nantes
Matelas : **Recyc Matelas**
Mortagne-sur-Sèvre (85)
Mobilier en plastique : **Péna environnement** - Mérignac (33)
Métaux : **entrepreneurs locaux**

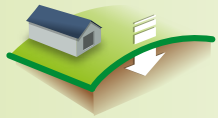

ISDND Kéraline
Herbignac
Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux

Hors DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux), vêtements usagés, médicaments, radiographies et déchets radioactifs

MATIÈRES RECYCLÉES

Que faire de mes encombrants ?

Cap Atlantique vous propose la collecte en porte à porte de vos encombrants plusieurs fois par an. Elle est complémentaire au dépôt en déchetteries.

Inscription indispensable !

Merci de respecter les conditions de travail des agents en suivant les consignes de dépôt ci-dessous.

Quand ?

Déposez vos encombrants **la veille du jour de collecte.**

Si vous habitez à **La Baule-Escoublac,** sortez vos encombrants **le dimanche soir précédant la semaine de collecte.**

Combien ?

Limitez le dépôt à 2 m^3, soit en volume l'équivalent d'un canapé. Il doit pouvoir être soulevé par 3 personnes de corpulence moyenne.

Où ?

Déposez **à l'extérieur de la propriété,** sans gêner le passage sur la voie publique.

Sans inscription, pas de collecte.
Règle identique pour l'habitat collectif ou l'habitat individuel.

• ENCOMBRANTS
Objets volumineux provenant exclusivement d'usage domestique qui, par leur nature, leur poids et leurs dimensions, **peuvent être difficilement chargés dans un véhicule léger.**

Pour être valorisés, les meubles doivent être déposés en déchetterie, voir pages 12 et 13

Les interdits

- **Végétaux,**
- **pneumatiques,**
- **gravats, verre, ordures ménagères, papiers, emballages plastiques et métalliques,**
- **déchets ménagers spéciaux**
- **électroménager (D3E) : voir pages 22 et 23.**

Le saviez-vous?

- Sur le territoire de Cap Atlantique en 2014, **82** tonnes d'encombrants ont été collectées.
- Les encombrants sont enfouis sur le site de Kéraline à Herbignac. Pour faire recycler ou valoriser les matériaux, privilégiez le dépôt en déchetterie !

Que faire de mes papiers ?

Le papier est entièrement recyclable, et supporte jusqu'à 5 cycles de recyclage. Trier vos papiers est un geste simple grâce aux sacs bleus en collecte en porte à porte. En complément, vous disposez aussi de 215 conteneurs d'apport volontaire.

Pensez à enlever les films plastiques !

Inutile de froisser ou déchirer les papiers !

- **Publicités, prospectus, journaux**
- **Courriers, lettres, enveloppes…**

- **Catalogues, annuaires, magazines**
- **Livres, feuilles et papier broyé**

Où se procurer les sacs bleus ?

- Aux accueils Cap Atlantique de La Baule et Herbignac.
- dans les 9 déchetteries intercommunales ;
- aux accueils des 15 mairies du Territoire.

Sacs bleus

Conteneurs à bandeau bleu

Localisez leurs emplacements sur **www.cap-atlantique.fr**

Plus d'infos sur le tri des papiers : **www.ecofolio.fr**

ecofolio

NON à la publicité et aux journaux d'annonces
STOP PUB
Réduisons vite nos déchets !
OUI à l'info des collectivités
Merci

Pour réduire les quantités de papier à trier, pensez STOP PUB !

Les interdits

- **Articles d'hygiène,**
- **papiers salis ou gras,**
- **films en plastiques,**
- **mouchoirs, essuie-tout…,**
- **papiers photos,**
- **papiers peints.**

Le saviez-vous ?

▶ **Les papiers récupérés sur le territoire de Cap Atlantique servent notamment à fabriquer des boîtes à œufs. Etonnant non ?**

Valorisation *collecte Cap Atlantique 2014*

▶ **2 645 tonnes de papier = 21 563 850 boîtes à œufs.**

Que faire de mes déchets végétaux ?

Les 9 déchetteries de Cap Atlantique et la station de broyage de Livery à Guérande vous permettent d'offrir aux déchets végétaux une seconde vie.

- **Tontes de pelouse,**
- **feuilles,**
- **fleurs,**
- **tailles de haies,**
- **branchages**
  inférieurs à 15 cm de diamètre.

9 déchetteries

voir pages 9 à 11

Les souches sont à déposer à la station de broyage de Livery - Guérande voir ci-contre

Pour la sécurité de tous et pour éviter les chutes de déchets sur le trajet, merci de bien bâcher votre remorque !

Les interdits

- **Plastiques, bâches,**
- **métaux, tissus,**
- **tuyaux,**
- **caoutchoucs,**
- **pots de fleurs,**
- **gravats…**

Le saviez-vous ?

- En 2014, **31 540** tonnes de déchets verts ont été collectées, dont **19 000** tonnes en déchetteries soit **434** kg par habitant, comprenant les apports des professionnels et des particuliers.
- Vous pouvez fabriquer votre compost ou vous le procurer à la station de broyage de Livery - Guérande. Idéal pour le rempotage !

Evitez les pierres qui endommagent les lames du broyeur !

- **Tontes de pelouse,**
- **feuilles,**
- **fleurs,**
- **tailles de haies,**
- **troncs d'arbre,**
- **souches,**
- **branchages**
  supérieurs à 15 cm de diamètre.

Station de broyage

Livery - Guérande

Tél. 02 40 15 00 51
Ouvert tous les jours sauf le mardi et le dimanche.

Du 16 octobre au 15 avril :
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Du 16 avril au 15 octobre :
de 8 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30

Les consignes sont rappelées à l'entrée de chaque déchetterie.

Les déchets verts broyés sont valorisés à 90 % en agriculture.
SOYONS VIGILANTS dans le tri des déchets verts pour garantir un compost de bonne qualité !

Valorisation

▶ **Une partie des végétaux récupérée en déchetteries et à la station de broyage est transformée en terreau végétal appelé compost. L'autre partie est valorisée en agriculture sous forme de broyat (déchets verts broyés).**

Comment composter à la maison ?

Si vous avez un jardin, ayez le réflexe « compostage » ! Cette pratique peut réduire jusqu'à 30 % la quantité d'ordures ménagères à jeter dans votre poubelle. Le compost obtenu représente un engrais naturel de qualité pour vos plantes. Cap Atlantique met gratuitement à disposition des composteurs de 345 ou 620 litres pour l'habitat individuel.

Qu'est ce que le compostage ?

Le compostage est un procédé de dégradation biologique des matières organiques. Il aboutit à la production d'un "engrais" naturel : le compost.

Pourquoi composter ?

C'est un geste écologique permettant de réduire la production d'ordures ménagères à traiter.

Comment composter ?

Consultez le guide du compostage remis avec votre composteur.

DÉCHETS DE JARDIN

- **Tontes de gazon,**
- **tailles de haies,**
- **feuilles mortes,**
- **déchets du potager,**
- **mauvaises herbes non montées en graines et fanes de légumes…**

Les interdits

- **Déchets de jardin traités chimiquement,**
- **déchets végétaux grossiers Ø > 2-3 cm,**
- **plantes malades, mauvaises herbes grainées,**
- **coupes de thuyas et de résineux,**
- **terre, sable, balayures,**
- **Os et arêtes, noyaux…**
- **restes de viande et de poisson,**
- **cigarettes, huile de friture…**

Le saviez-vous ?

- **35 %** : c'est la part de déchets fermentescibles estimée dans les ordures ménagères.
- En 2014, Cap Atlantique a distribué **414** composteurs avec une tendance à la stabilité. Au 31 décembre 2014, près de **15 780** composteurs ont été distribués aux habitants des 15 communes du territoire de Cap Atlantique, soit près de **23** % des maisons avec jardins.

Où se procurer un composteur ?

A l'accueil du service déchets de Cap Atlantique, rue de la Grée du Rocher, route de Saint-Lyphard à Herbignac, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf le vendredi 16 h.

DÉCHETS DE CUISINE

- Fruits et légumes,
- restes de repas,
- marc de café et filtres,
- sachets de thé,
- coquilles d'œufs.

DÉCHETS MÉNAGERS NON ALIMENTAIRES

- Fleurs fanées,
- sciure et copeaux de bois
- cendres de bois refroidies,
- essuie-tout, serviettes,
- mouchoirs en papier.

Conseils pratiques :

- Débutez le compostage de préférence au printemps ou en été.
- Utilisez des déchets frais, pas trop humides, en faibles quantités
- Retournez et aérez régulièrement.
- Bannissez les substances nocives et polluantes.

A télécharger sur :
www.cap-atlantique.fr
Plus d'infos : 02 51 76 96 16

Que faire de mes Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques ménagers (D3E)

Depuis janvier 2008, la filière adaptée aux Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques ménagers (D3E) créée par Cap Atlantique favorise le recyclage, la valorisation des matériaux et dans certains cas, la réutilisation d'appareils électriques ménagers. Avant de les jeter, pensez à ce service !

Ce dispositif ne concerne pas les professionnels.

Merci de vider les appareils de leur contenu !

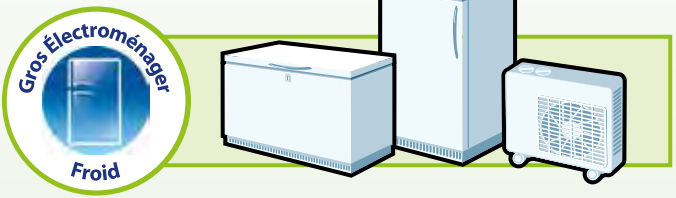

● Congélateurs ● Réfrigérateurs ● Climatiseurs

● Lavage/cuisson ● Cha

● Moniteurs ● Tablettes

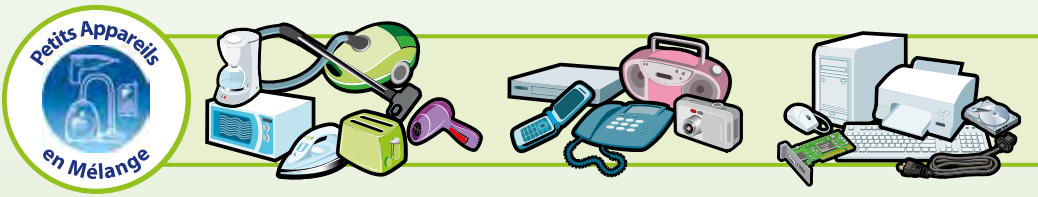

● Petit électroménager ● Audio vidéo téléphonie ● Informatique ● Jouets et loisirs

Les interdits

- Appareils brisés, désassemblés ou incomplets, non vidés de leurs liquides et substances
- **Ampoules à filament et halogènes**
- dépôt des D3E avec les encombrants

Le saviez-vous ?

▶ Chaque année en France, **1,7** million de tonnes de D3E sont générées par les entreprises et les ménages.

Valorisation

▶ En 2014, **130 598** appareils ont été collectés (**987** tonnes) sur le territoire de Cap Atlantique, soit 13,7 kg/habitant. Bravo !

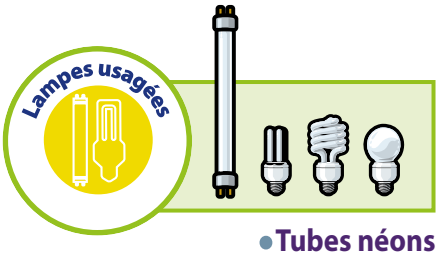

- Tubes néons
- Lampes basse consommation
  fluo-compactes ou à LED

En savoir www.malampe.org

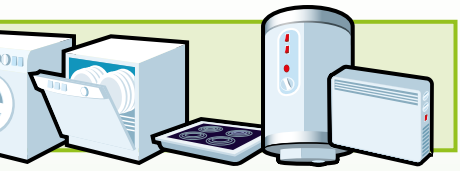

uffage/sanitaire • Traitement de l'air

• Ordinateurs portables • Téléviseurs

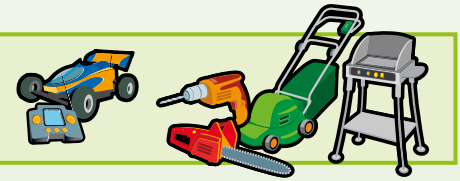

• Outillage

Ne présentez plus vos Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques ménagers à la collecte en porte à porte des encombrants : ils seront refusés.

Chez les distributeurs d'électroménager

Vous achetez un nouvel appareil électrique ou électronique, votre distributeur a obligation de reprendre l'ancien.

(Directive Européenne 2002/96/CE relative aux équipements électriques et électroniques des ménages du 27/01/03).

Dans 9 déchetteries du territoire

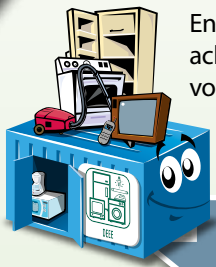

En dehors d'un nouvel achat, si vous souhaitez vous débarrasser de votre appareil, **ayez le réflexe déchetterie !**

Les D3E produits sur le territoire de Cap Atlantique sont pris en charge par des éco-organismes agréés : Eco-systèmes et Recylum.

éco-systèmes
Le plus simple, c'est de recycler.
www.eco-systemes.fr

récylum
régénérons la lumière
www.recylum.com

Pourquoi trier les D3E ?

- Pour diminuer la pollution liée à l'enfouissement et à l'incinération des déchets ;
- pour diminuer la consommation de matières premières (métaux et dérivés pétrochimiques) ;
- pour valoriser les réseaux de réinsertion professionnelle et favoriser la création d'emplois.

RECYCLAGE GARANTI ECO-SYSTEMES

Que faire de mes Déchets d'Activités de Soins Risques Infectieux (DASRI)

Particuliers en auto-soins, il n'est pas toujours facile de se débarrasser des déchets de soins à risques infectieux. Ne les jetez plus dans votre poubelle ! Des solutions existent.

Les DASRI sont un danger au quotidien

Pourquoi ?

- Risque de blessures ou piqûres ;
- Transmissions de germes, de bactéries ou virus.

Pour qui ?

- Les particuliers et leur entourage ;
- Les agents responsables de la collecte du tri et des déchets ménagers ;
- Les usagers de la voie publique ;
- Notre environnement.

- **Piquants, coupants, tranchants :** scalpels, embouts de stylo injecteurs, seringues, aiguilles, lancettes, lames…

Evitez de déposer tout tissu souillé : compresses, cotons, pansements...

Les interdits

- **Tout tissu souillé : compresses, cotons, pansements…**

Le saviez-vous ?

Sur le territoire de Cap Atlantique en 2014, 592 kg de DASRI ont été collectés, soit une augmentation de 4,6 % par rapport à 2010.

Où se procurer les boîtes jaunes vides gratuites ?

Dans plus de 30 pharmacies sur le territoire de Cap Atlantique

5 points de collecte

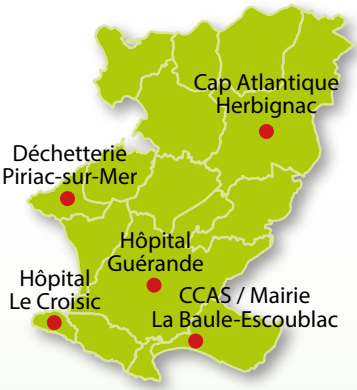

Pour connaître le calendrier détaillé de collecte des DASRI, consultez le dépliant disponible dans les pharmacies, en déchetteries, en mairies, aux accueils de Cap Atlantique, ou sur **www.cap-atlantique.fr**

Boîtes de collecte homologuées

à usage unique avec système d'ouverture et de fermeture sécurisé.

Parallèlement au dispositif proposé par Cap Atlantique, l'éco-organisme DASTRI développe en lien avec des pharmacies adhérentes une autre filière d'élimination des déchets d'auto-soins. En savoir plus **www.dastri.fr.**

DASTRI
VOUS TRIEZ
NOUS COLLECTONS

Que deviennent les boîtes jaunes pleines ?

Les boîtes pleines sont collectées puis transférées vers des centres spécialisés pour incinération.

Conseils pratiques

- **Ne pas dépasser la limite de remplissage de la boîte jaune.**
- **Avant de se débarrasser de la boîte jaune, s'assurer que son système de fermeture définitif est enclenché.**
- **Seules les boîtes jaunes homologuées sont acceptées en dépôt car les bouteilles en plastique ne sont pas suffisamment sécurisées.**

Que faire de mes autres déchets ?

Certains déchets valorisables ou dangereux nécessitent un traitement particulier en fin de vie. Cap Atlantique se fait le relais des filières de récupération spécifiques liées aux radiographies, cartouches d'encres, vêtements, médicaments, déchets radioactifs…

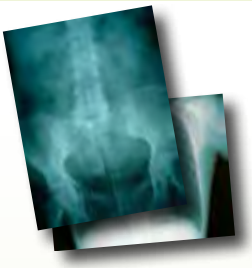

- **Radiographies**

⚠ Les radiographies contiennent du plomb et de l'argent.

Cabinet de radiographie

Avant de jeter vos radiographies, demandez conseil à votre médecin.

- **Cartouches d'encres**

Supermarchés

Des conteneurs sont à votre disposition à l'entrée de la plupart des supermarchés.

Propres et secs, en sac bien fermé

- **Vêtements**

Textiles, linge, chaussures

Chaussures attachées par paires

51 conteneurs à votre disposition sur le territoire de Cap Atlantique, localisés en général sur les parkings des grandes surfaces.

⊕ Plus d'infos sur l'éco-filière du textile : **www.ecotlc.fr** - Tél. 0 820 209 319

ECO TLC
L'éco-organisme du textile · du linge · de la chaussure

Don aux associations locales

comités du « Secours Populaire » de Batz-sur-Mer, Guérande, La Turballe et Pornichet-La Baule.

⊕ Plus d'infos : **www.secourspopulaire.fr**

Vêtements en bon état uniquement

⛔ Les interdits

- **Ne jetez aucun de ces déchets valorisables ou dangereux dans votre poubelle habituelle !**

Valorisation

▶ **En 2014, 547 tonnes de vêtements collectées par Le Relais, soit 4,69 Kg par habitant.**

Médicaments périmés ou non utilisés

Sirops, solutions, ampoules buvables, aérosols, sprays, inhalateurs, comprimés, gélules, poudres, pommades, crèmes, gels, suppositoires, patchs, ovules, …

Chez votre pharmacien

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'association Cyclamed qui collecte et valorise ces déchets. **www.cyclamed.org** - Tél. 01 46 10 97 50

Les seringues et aiguilles sont concernées par le dispositif DASRI (voir pages 24 et 25).

« Les médicaments sont utiles, ne les rendons pas nuisibles ! »

Déchets radioactifs

Minéraux radioactifs, anciens objets d'horlogerie, fontaines, paratonnerres au radium, …

Contactez obligatoirement l'Andra

(Agence Nationale pour la gestion des Déchets RAdioactifs) **www.andra.fr** - Tél. 01 46 11 83 27.

Dispositif réservé aux particuliers

Piles

Points de vente, administrations

Corepile, éco-organisme sans but lucratif sous agrément d'État, assure la collecte et le recyclage des piles et petites batteries usagées. **www.jerecyclemespiles.com**

Bouteilles de gaz
Extincteurs
Fusées de détresse

Vendeurs

Les vendeurs sont dans l'obligation de les reprendre (système de consigne).

Sur le territoire de Cap Atlantique, tout ce qui est BIEN TRIÉ est BIEN RECYCLÉ !

La preuve en chiffres :

67 000* tonnes de déchets sont collectées et valorisées soit l'équivalent de

Acier — **156 029 boules de pétanques**

Aluminium — **967 vélos**

Verre — **11 708 889 nouvelles bouteilles de 75 cl**

Plastique — **665 369 textiles polaires**

Carton — **5 114 175 boîtes à chaussures**

Papiers — **21 563 000 boîtes à œufs**

Déchets verts — **20 000 tonnes de compost**

*Tonnages collectés en 2014

Avec ECO EMBALLAGES

Retrouvez en vidéo ce que deviennent vos emballages après votre geste de tri
www.ecoemballages.fr/suivezmoi/

Plus d'infos : service Déchets - 02 51 76 96 16

Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande - Atlantique
3 avenue des Noëlles - BP 64 • 44503 LA BAULE CEDEX
Tél : 02 51 75 06 80 • accueil@cap-atlantique.fr

www.cap-atlantique.fr

© 2015 - Conception réalisation Cap Atlantique - Imprimé avec des encres végétales sur papier certifié PEFC, par lanouvelletcommunication.com La Baule - 02 40 60 20 10.
Crédit photo : Jean-François Corty, Martin Bréard, Yonnel Le Pétrel, Philippe Dumail, François Bessonnet, Ecofolio, Pierre Duprieux, Christian Mahette, Eco-Emballages, Annadolphoto, Anatoly Maslennikov, Brad Pict, Brian Jackson, Cana, Copird, Daniele Dapozzalo, Fabbrck, Fotokalle, Goodluz, Iconphoto, Ivan Ismit, Nomad Soul, Rotschwarzdesign, Shawn Hempel, Tiera, Yuri Arcurs, Zigaia - Fotolia.com
PEFC - 10-31-1695 : Promouvoir la gestion durable de la forêt / pefc-france.org
IMPRIM'VERT